

Juin 2022 : retour suite aux instances régionales (CTREA et CREA)

Les instances se sont déroulées entre Barbezieux et Limoges, le nouveau chef de SRFD M. Laurent Herbreteau a pris ses fonctions au 1^{er} juin dernier.

1. Des chiffres de recrutement sur le supérieur court inquiétants :

La phase d'admission de Parcoursup est en cours et les premiers résultats sont particulièrement inquiétants sur certains BTS. Globalement, le nombre de vœux formulés est cette année en baisse à la fois sur la voie scolaire (-5%) et sur celle de l'apprentissage (-8%). Ces chiffres sont à affiner en fonction des secteurs de diplômes pour plus de lisibilité.

Ce qui est flagrant – et déroutant – cette année :

- Le nombre de vœux des élèves de bac pro est en baisse de 20%. Les élèves ne s'orientent pas vers le supérieur court, on peut supposer qu'ils rentrent directement sur le marché du travail.
- La voie de l'apprentissage concurrence fortement la voie scolaire sur certains BTS (DATR entre autres).
- Des BTS peinent à attirer et se retrouvent avec 10 à 14 places disponibles par formations : GDEA / ACSE / TC / DATR
- Les élèves formulent des vœux resserrés autour de leur domicile : conséquence du covid ?
- Les BUT (bachelor universitaire technologique sur 3 ans) attirent en masse les sortants de bac général et technologique et les détournent des sections de techniciens supérieurs.

À court terme des filières BTS sont menacées, l'ouverture à la rentrée prochaine peut être remise en cause si le nombre d'inscrits reste trop faible. Les causes de ce phénomène sont multiples et il est trop tôt pour dire si ces évolutions sont simplement conjoncturelles ou amenées à se reproduire. Nous y voyons les conséquences croisées de la loi Avenir professionnelle de 2018 en faveur de l'apprentissage, de la mise en place de Parcoursup et de la crise sanitaire. Ces 3 points impactent le comportement des jeunes et en cascade nos effectifs.

Dans tous les cas et pour faire face à ce phénomène, une réflexion en profondeur doit être engagée sur le positionnement de nos formations post-bac. Les pistes d'évolutions existent :

- Développer les formations BTS sur 1 année (à la suite d'un premier BTS)
- Développer les partenariats avec les universités et les Licence pro
- Accompagner la création de titres professionnels locaux de niveau 6 pour aller jusqu'au bac+3 en établissement et jouer sur la complémentarité des centres des EPL (CFA/CFPPA).
- Gérer la concurrence avec les BUT en développant des « bachelor professionnel » spécifiques.

Nous constatons aussi que la loi Avenir professionnel en plus de bouleverser les équilibres entre les différentes voies de formation au sein des EPL a aussi des répercussions variables entre les établissements du privé et ceux du public :

Les MFR voient leurs effectifs d'apprentis augmenter de 138% depuis 2018 alors que ceux du public n'augmentent « que » de 10%... Traduction concrète des choix d'organisation territoriale fait par les MFR qui se sont systématiquement constituées en OFA (organisme de formation par apprentissage). Les MFR ont habilité l'ensemble de leurs formations à l'apprentissage et sont passées de 2 CFA régionaux à 40 OFA. La concurrence déjà bien réelle entre composantes de l'enseignement agricole s'accroît encore sur le terrain de l'apprentissage.

2. Des moyens en DGH stables mais toujours contraints

La dotation globale horaire régionale est en légère augmentation cette année (conséquence de l'ouverture d'un BTS GF à Meymac sur des moyens nationaux exceptionnels). La DGH représente les moyens horaires donnés pour faire fonctionner les établissements (cours + options + enseignements facultatifs + sections particulières + EIE + MIL...). Rappelons que nous nous situons toujours dans un contexte budgétaire contraint, que nous dénonçons, qui vise à économiser et à rationaliser l'utilisation des moyens.

- DGH total régionale : 729 311

3. Mixage

Nous avons questionné le SRFD sur le nombre de classes en mixage de public scolaire/apprentis sur cette année scolaire, bilan : 2 CAPa, 2 Bac pro et 8 BTSA sont mixés.

Nous contestons toujours ce type de montage qui ne peut pas fonctionner sur le long terme. L'État n'a pas vocation à financer les apprentis et, inversement, les fonds mutualisés distribués par France compétence via les OPCO ne sont pas destinés à financer la formation initiale scolaire. La répartition 50-50 des financements ne peut tenir que si la classe reste dans une proportion proche du 50-50 scolaire/apprentis, ce qui n'est clairement pas le cas cette année sur certains BTS. Pour nous, le dispositif ne doit être envisagé, avec l'accord des équipes, que de manière transitoire pour « sauver » une classe en difficulté de recrutement mais en aucun cas sur le long terme.

4. Point sur les demandes d'évolution des structures pédagogiques

Les projets d'évolutions déposés par les établissements ont fait l'objet d'une première présentation avant instruction.

États des lieux des demandes à la suite du CREA :

41 dossiers ont été déposés (14 pour le public, 27 pour le privé) avec au total 24 demandes d'ouvertures (22 dans le secondaire et 3 BTS).

Demandes du public : 8 ouvertures, 4 poursuites d'ouverture et 2 fermetures.

Répartition des demandes d'ouvertures par secteurs d'activités :

Service / commerce	7 / 2
Aménagement - forêt	3

Production	6
Transformation	0
Commerce	2
3 ^{ème}	4
2 nd GT	1
STAV	1

Calendrier à venir :

Dialogue de gestion DGER	Juillet
Concertations partenaires	Avril → octobre 2022
Instance DRAAF (CTREA et CREA)	Septembre, octobre 2022
Instance CREFOP	Novembre 2022
Instance Région	Novembre 2022
Transmission et notification des avis définitifs	Au plus tard janvier 2023

Déclaration liminaire du Sea-UNSA au CREA du 17 juin 2022 :

Une déclaration liminaire pour insister sur quelques enjeux essentiels pour les années à venir. Pour commencer, la question de l'attractivité du métier d'enseignant et de nos formations, centrale à nos yeux. La désaffection du métier est particulièrement inquiétante et ne pourra se régler qu'en agissant en profondeur pour modifier la reconnaissance sociale, institutionnelle et financière des enseignants. Ensuite, l'attractivité de nos formations et la question des effectifs, en évolution constante et parfois paradoxale puisque certaines de nos filières recrutent mal tout en étant positionnées sur des secteurs d'activités parmi les plus pourvoyeurs d'emplois à l'horizon 2030 (nous pensons en particulier aux filières des secteurs services et de la transformation agroalimentaire). Dans ce contexte, les évolutions pressenties de la voie scolaire professionnelle sur le modèle de la loi Avenir professionnelle nous semblent particulièrement préoccupantes. L'UNSA tient à insister sur les limites du modèle qui vise à faire correspondre de manière stricte l'offre de formation avec les besoins en emplois immédiats. Il ne suffit pas pour attirer les jeunes en formation. L'UNSA juge essentiel de ne pas s'enfermer dans une vision à court terme mais de construire des parcours de formations cohérents ne se résumant pas à la seule acquisition de qualifications professionnelles. On le voit déjà, certains jeunes ne terminent pas leurs formations et choisissent d'abandonner des projets de poursuite d'étude post bac pour rentrer directement sur le marché du travail. Faire poursuivre les jeunes vers des études supérieures reste un défi, particulièrement dans un contexte économique annoncé de plein-emploi.

Enfin, la question de la mixité scolaire pour laquelle les lycées agricoles sont bien positionnés du fait de la coexistence des 3 filières scolaires (professionnelle, technologique et générale). Cette coexistence permet d'obtenir de très bons résultats en termes de vivre ensemble et d'insertion

sociale. Les lycées agricoles ne sont pas de simples lycées des métiers, cette diversité des voies de formations contribue fortement à leur identité et à leur réussite, il faut la conserver.

Pour finir, sur ces 3 points - attractivité des formations, parcours de formation cohérent, mixité scolaire - le levier central est pour nous la part que va prendre l'enseignement agricole pour relever le défi des transitions, en particulier la transition agroécologique. Pour l'UNSA, l'enseignement agricole doit encore davantage être identifié comme un système d'enseignement porteur d'un projet pédagogique et éducatif global en faveur du développement durable. Cette implication dans la transition agroécologique doit sous-tendre l'ensemble de nos formations, car elle est porteuse de sens et cohérente avec les défis à relever en lien avec le changement climatique.

Merci de votre attention.